

Bilan de la santé des forêts

Département des Alpes-Maritimes

Année 2025



Résumé

Dans ce bilan, vous retrouverez l'activité du réseau du Département de la Santé des Forêts décliné en plusieurs parties à savoir :

- Un bilan météorologique de l'année.
- L'état des principales essences forestières du département ainsi que l'évolution des principaux problèmes sanitaires connus.
- Les faits marquant de l'année 2025.
- Les suivis spécifiques (réseau de surveillance de la processionnaire du pin, bombyx disparate, tordeuse grise du mélèze).
- Le suivi des organismes invasifs qui concentre les problèmes sanitaires faisant l'objet d'une surveillance nationale.



Mortalité sur chêne vert – MOUGINS – Benjamin CROUTE©ONF

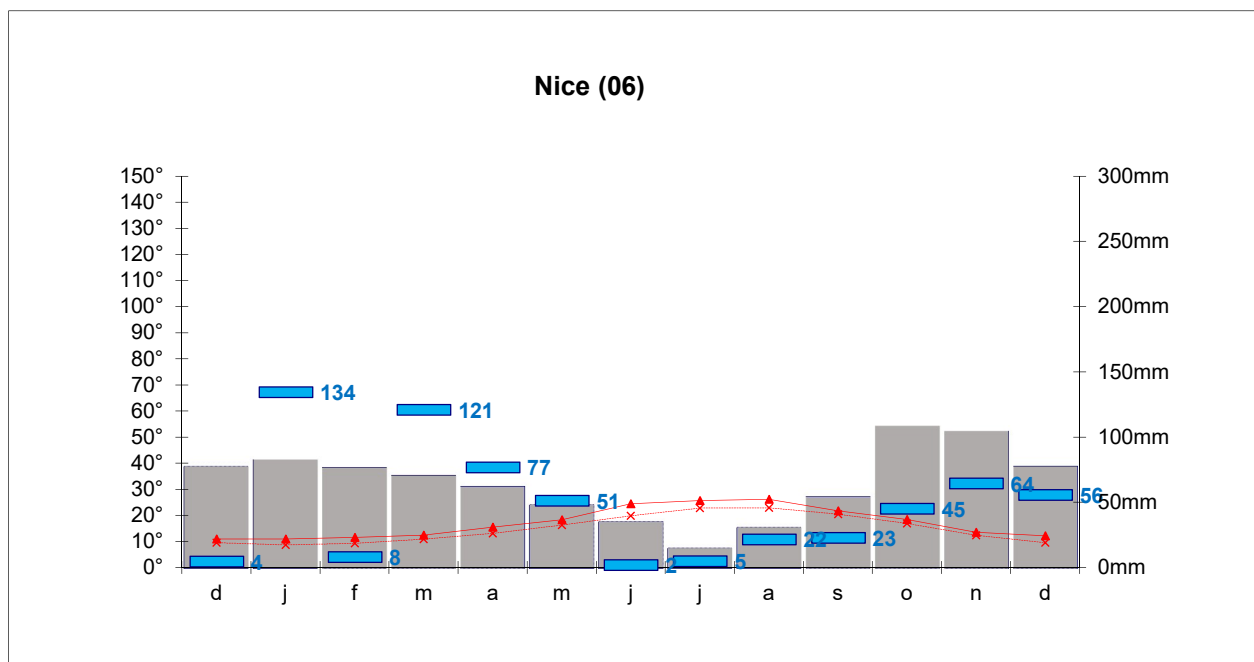
Bilan météorologique par saison

	Hiver 2024-2025	Printemps 2025	Été 2025	Automne 2025
Températures	Valeurs supérieures à la normale (environ + 1.9°C).	Valeurs supérieures à la normale (environ + 1.9°C).	Valeurs <u>très</u> supérieures à la normale +3.5°C.	Valeurs plus proches de la normale (+1.3°C en moyenne).
Pluviométrie	Déficit hydrique marqué sur cette période (environ -40% de précipitations). Décembre 24 et février 25 ont été quasi-nuls (entre 4 et 8 mm sur ces deux mois). C'est le mois de janvier qui a « compensé » ce manque.	Excédent par rapport à la normale avec +40% de précipitations qui ont un peu rattrapé le déficit hivernal d'autant que ce fut au début de la période de végétation. Ceci n'a pas contribué au rechargement des nappes, cette eau n'étant pas tombée sous forme de neige une partie a pu être perdue par lessivage.	Lourd déficit par rapport à la normale (-75% de précipitations).	Déficit marqué sur l'automne (-50% de précipitations) contrairement aux années précédentes où l'on observait un pic de précipitations sur octobre/novembre.
Impact forestier	Le printemps relativement arrosé a permis d'aborder la saison estivale avec plus de ressources. Cela a contribué à limiter les dégâts par la suite car l'été et l'automne ont été très déficitaires. Il a même été observé une entrée en hivernage précoce pour les essences à feuilles caduques.			

Pour mémoire, la pluviométrie normale annuelle est de 767 mm en moyenne. En 2025, il a été relevé 555 mm soit 30 % de déficit par rapport à la normale.

La pluviométrie a été déficitaire toute l'année hormis les mois de printemps. On observe cette tendance chaque année où les précipitations sont plus fortes au printemps et plus faibles en hiver. Ce qui signifie moins de neige en montagne et donc un impact sur la végétation et la ressource en eau.

L'augmentation générale des températures (+2.5°C) et des étés toujours plus chauds (jusqu'à +4.6°C sur le mois de **juin** par rapport à la normale !) se banalise d'année en année. Si cette tendance vient à se généraliser au fil des années et décennies, il ne nous sera pas possible de prédire les réactions de la forêt face à ces changements, bons ou mauvais.



Etat sylvosanitaire des principales essences forestières

Essences	Principaux problèmes
Chêne pubescent	Bupreste du chêne sans gravité, sécheresse (mise en automne précoce)
Chênes vert et liège	Bupreste du chêne sans gravité
Châtaignier	Pas de nouvelles observations relevées
Frêne	Pas de problèmes relevés
Buis	Pyrale du buis (fin des attaques ; en cours de reconstitution)
Mélèze d'Europe	Pollution à l'ozone, année de répit en attente des attaques de tordeuse grise (peut-être en 2026 ?)...
Pin sylvestre	Sécheresse, scolytes
Pin d'Alep	Sécheresse, hylésine destructeur
Pin maritime	Pas de nouvelles observations relevées
Sapin pectiné (Préalpes)	Epinothia subsequana (apparition dans le Cheiron) – dépérissement généralisé (sécheresse), scolytes (spinidenté), pissode
Sapin pectiné (reste du département)	Dépérissement généralisé (sécheresse), scolytes (spinidenté), pissode, epinothia subsequana (extension dans la vallée du haut-Var)
Epicéa	Ips Typographe, sécheresse

Etat de santé : = bon = moyen = médiocre



Rougissements chêne pubescent – SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE – Quentin VANNESTE©CNPF

Suivi des principaux problèmes

		2022	2023	2024	2025	
Toutes essences	Sécheresse					
	Gel					
	Dégâts de neige lourde					
Feuillus	Défoliateurs					Problème absent ou à un niveau faible
	Bombyx					
	Oïdium					
Résineux	Processionnaire du pin					
	Typographe de l'épicéa					
	Epinotia subsequana					Problème nettement présent, impact modéré
	Sphaeropsis des pins					
	Tordeuse grise du mélèze					
	Fomès					
Peupliers	Rouille					Problème très présent, impact fort
	Puceron					
Invasifs	Pyrale du buis					
	Chalarose					

Attaques d'*epinotia subsequana* sur sapinière :

Pour mémoire, *epinotia subsequana* est une chenille mineuse qui fore les aiguilles de sapin pour consommer l'intérieur des aiguilles et donner cette aspect rouge au houppier et par extension aux massifs forestiers.

Foyer historique l'arrière pays Grassois :

A l'instar de l'année dernière, nous observons une stagnation des attaques d'épinotia à un niveau faible sur la majorité des communes aux alentours du massif du Lachens.

Cependans le fait marquant de l'année 2025 réside dans la découverte d'une extension de ce foyer dans la vallée du Haut-Estéron (commune de Roquestéron-Grasse). Nous avons pu observer une centaine d'hectares nouvellement attaqués dans la forêt domaniale du Cheiron. Cela ajoute un secteur supplémentaire aux attaques déjà recensés d'*epinotia subsequana* dans le département (Cf. carte ci-après).



Perforation des aiguilles - « Bois Noirs » à BEUIL

Quentin VANNESTE©CNPF



Chenille d'*Epinotia subsequana* - « Bois Noirs » à BEUIL

Quentin VANNESTE©CNPF

Ce foyer, détecté en 2023, sur la commune de Villeneuve-d'Entraunes, est toujours actif en 2025 avec d'importantes défoliations printanières. Il s'est également étendu vers la commune de Beuil (forêt du Bois Noir - Cf. photos ci-dessus).



Rougissement du massif de sapin en 2025

VILLENEUVE D'ENTRAUNES – Quentin VANNESTE©CNPF



Rougissement du massif de sapin en 2024

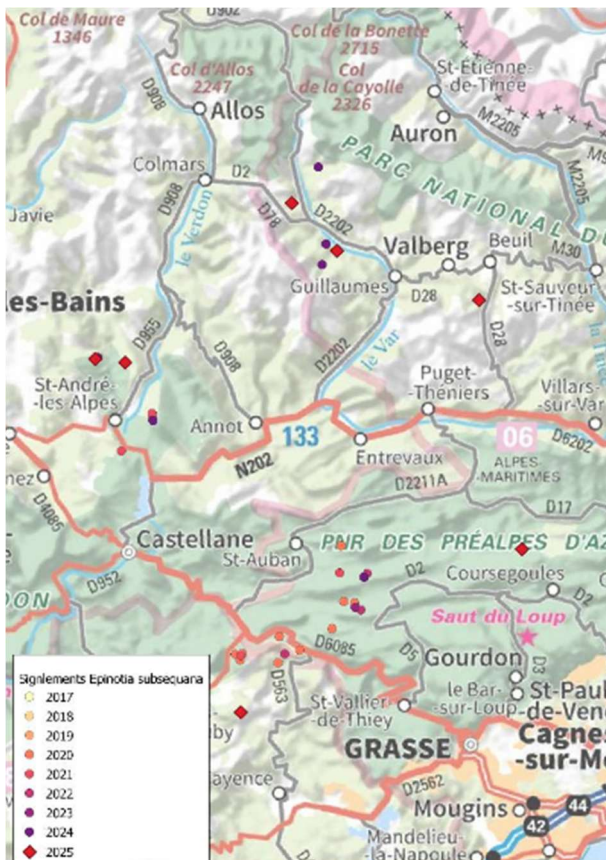
VILLENEUVE D'ENTRAUNES – Quentin VANNESTE©CNPF

Une réunion d'information a été organisée par le pôle DSF en collaboration avec l'INRAE d'Avignon à Guillaumes le 02/04/2025 à destination des différents acteurs de ce secteur. L'INRAE a défini un protocole de suivi biologique de l'espèce.



Réunion d'information du 2 avril 2025 VILLENEUVE D'ENTRAUNES – Quentin VANNESTE©CNPF

Ces attaques sont impressionnantes visuellement mais ne sont pas un agent mortel pour l'arbre. Néanmoins, elles constituent un facteur aggravant dans le cycle du dépérissement forestier et au vu du contexte climatique actuel.



Carte de signalement d'epinotia subsequana depuis son apparition en 2017. Les losanges rouges correspondent aux observations faites en 2025.

Le suivi sera maintenu sur ces différents foyers en 2026.

Pas de suivi de plantation cette année.

Suivis spécifiques du réseau DSF 06

Les défoliateurs précoces, (Quadrat, protocole Bombyx) : Pas de phénomène de défoliation précoce observé en 2025 sur les feuillus.

La processionnaire du Pin : 19 quadrats sont notés dans le 06.

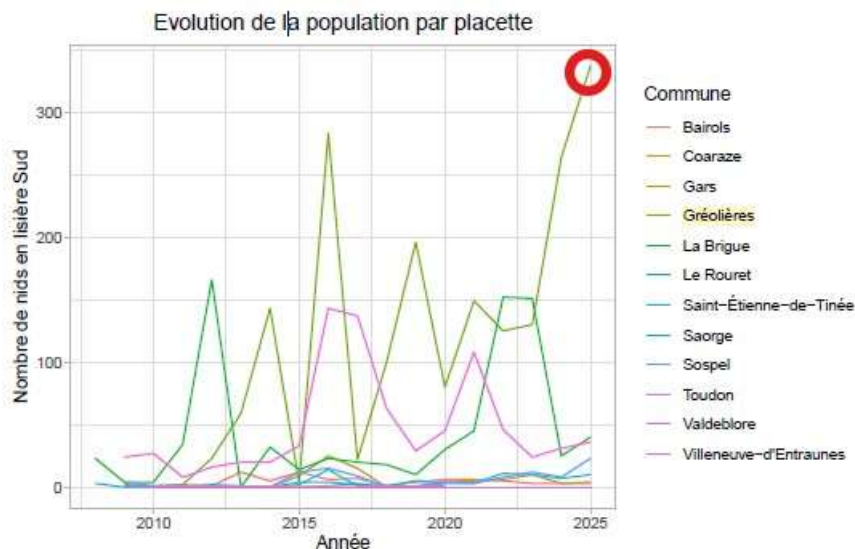
Cette année, aucun quadrat n'a subi des défoliations à plus de 50% sur les massifs forestiers en pin, excepté celui de Gréolières où le nombre de nids a fortement augmenté (+40% par rapport à 2024).

Pour mémoire, un quadrat est une portion du carroyage DSF qui couvre tout le territoire national où la maille est de 16 km par 16 km.

8 placettes font l'objet de relevés annuels (comptage des nids et estimation de la défoliation) sur le département des Alpes-Maritimes.

Elles sont installées sur les communes de Gréolières, Gars, Toudon, Bairols, Sospel, Valdeblone, Saint-Etienne-de-Tinée et La Brigue. Le protocole d'observation se concentre sur les lisières sud de peuplement sur une distance de 100 m.

Il convient d'être vigilant sur ces secteurs très infestés car les processions se font plus tôt en saison et de manière massive. Cela peut poser des problèmes de santé publique.



Sur ce graphique, on peut observer l'évolution des populations des placettes implantées dans le département. On observe une hausse très significative sur le secteur de Gréolières.

La Tordeuse grise du Mélèze : 11 quadrats notés dans le 06.

Chaque année le DSF réalise une notation des quadrats concernés par le mélèze. Pendant l'été une estimation de l'intensité des attaques de la tordeuse grise du mélèze est réalisée. Au cours de l'année 2025, les premiers foyers ont observés dans les départements des Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Comme à chaque cycle, les Alpes-Maritimes devraient être touchées en 2026.

Un nouveau protocole d'observation est mis en place pour estimer les défoliations.

La surveillance des organismes invasifs et émergents en 2025

Depuis 2020, le dispositif national a été modifié et rassemblé dans une surveillance globale appelée SORE. Pour la filière forêt-bois, le DSF recherche les organismes qui présentent le plus grand risque au niveau européen, mais pas encore présents en France. Par ailleurs, la progression d'organismes récemment introduits est aussi suivie.

Le Nématode du pin :

- Les prélèvements : Des signalements de pins dépérissant à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON – chargée des prélèvements) ont été réalisés sur les communes de Saint-Auban (Cf. photos ci-dessous), Saint-Martin d'Entraunes, Guillaumes, Séranon, La Tour-sur-Tinée, Blausasc, Gréolières, Peille, Sospel et Tende.



Prélèvements réalisés par la FREDON PACA – SAINT-AUBAN – Quentin VANNESTE©CNPF

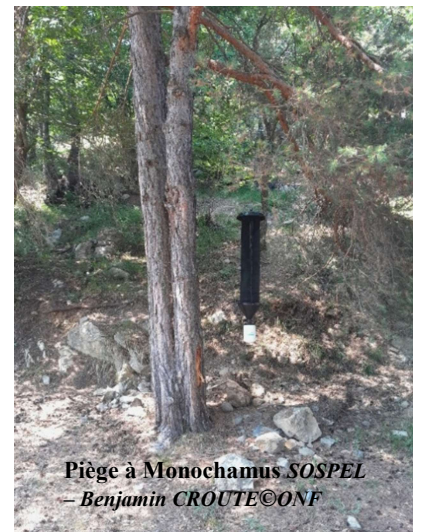


- Les piégeages Monochamus : Ils ont été réalisés sur la période du 15 juin au 15 septembre, sur les communes de Malaucène, Mougins, Séranon, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Belvédère, Drap, Saorge et Sospel.

Au total, **20 Monochamus galloprovincialis** ont été capturés.



La capture et l'analyse des Monochamus Galloprovincialis est primordiale dans la recherche et la lutte contre le nématode du pin car cet insecte est un hôte potentiel du nématode et donc constitue un vecteur dans la propagation de celui-ci. Fort heureusement, aucun résultat n'est retourné positif à la présence du nématode du pin pour ces prélèvements.



Piège à Monochamus SOSPEL – Benjamin CROUTE©ONF

La première détection du nématode a été observée cette année dans les Landes à Seignosse.



Bursaphelenchus xylophilus ©INRAE

Les principaux dégâts de cette espèce sont observés avec la multiplication des nématodes dans l'arbre provoquant progressivement la rupture du transport de l'eau dans le xylème ce qui se traduit par un jaunissement, un rougissement des aiguilles puis un flétrissement généralisé du houppier. Dans des conditions optimales (hôte sensible, température de l'air élevée), l'arbre meurt en quelques semaines, tout en étant attaqué par les insectes sous-corticaux qui profitent de l'affaiblissement de l'arbre.

Fusarium circinatum :

Pas d'observation suspecte relevée.

La Chalarose :

La chalarose du frêne n'a pas été signalée dans le département, une vigilance est apportée continuellement car elle a été signalée dans certains départements limitrophes comme les Alpes de Haute Provence. Il est possible qu'elle arrive dans le département par le biais des hautes vallées comme la Haute Tinée ou le Haut Var.

La Pyrale du buis :

Pas de nouvelles attaques. Les buxaias sont plutôt en phase de repousse sur l'ensemble du département.

La Cochenille tortue :

Il s'agit d'une espèce invasive dont sa première observation a été faite en 2021 sur la commune de St-Tropez. Depuis, malgré l'arrêté préfectoral du 11 mars 2022 visant à limiter l'introduction et la propagation de la cochenille tortue, cette cochenille s'est propagée dans le golfe de Saint-Tropez jusqu'à Hyères vers l'ouest et jusqu'à Fréjus vers l'est (Cf. carte ci-dessous), ce qui la rapproche donc du département des Alpes-Maritimes.



Cochenille tortue sur rameau de Pin parasol
RAMATUELLE – Quentin VANNESTE©CNPF



La punaise réticulée (ou tigre) du chêne :

Il s'agit d'une punaise invasive originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord. En 2017, l'insecte a été découvert dans la région de Toulouse. La première observation dans le département a été faite cet été sur la commune d'Antibes.

Selon nos informations les conséquences resteraient minimales en forêt. Les dégâts occasionnés sont localisés sur les feuilles avec des tâches et des nécroses entraînant une perte de la surface foliaire et de la vitalité de l'arbre.



©Joseph Berger

Noms et coordonnées des CO du département :

Benjamin CROUTE Technicien forestier ONF Correspondant observateur du DSF	06-20-99-55-99 benjamin.croute@onf.fr
Quentin VANNESTE Technicien forestier CNPF PACA Correspondant observateur du DSF	06-74-64-63-57 quentin.vanneste@cnpf.fr

Pour tout renseignement ou signalement n'hésitez pas à nous contacter.